



Syndicat du Bassin
versant de la Vouge

L'inf'eau du bassin de la Vouge

Juillet 2018 – N°41

Courriel : bassinvouge@orange.com

www.bassinvouge.com

www.facebook.com/syndicat.bassin.vouge



Commission Locale de l'Eau
de la Vouge

La restauration de la morphologie de la Vouge Une idée bientôt devenue réalité !

Après plusieurs années de concertation, d'échanges, de communication (cf. Inf'eau 38 et 40), ... l'enquête publique préalable à la restauration de la Vouge sur un linéaire de 620 mètres au droit de la commune d'Aubigny en Plaine mais aussi sur le territoire de Brazey en Plaine sa voisine, s'est déroulée au printemps 2018.

Ce projet consistant à intervenir sur le lit mineur de la rivière, afin d'améliorer sa composante morphologique, a été accepté par la population et les élus locaux. Il s'est traduit par la signature d'un Arrêté Préfectoral le 4 juin 2018.



La Vouge vue du ciel

Il s'agit d'intervenir dans le cadre de l'intérêt général qui permet aux collectivités comme le SBV d'engager des fonds publics sur des terrains privés.

L'aménagement qui sera mis en œuvre prévoit une intervention de deux types :

- Arasement des atterrissements en amont et en aval du pont de la route départementale, sur un linéaire de 120 mètres ;
- Restauration de la berge en rive gauche, sur un linéaire de 500 mètres.

Les différents compartiments de la qualité physique de la rivière (hétérogénéité, attractivité et connectivité) seront fortement améliorés grâce à la diversification du lit mineur, sans toutefois aggraver le risque d'inondations des terres riveraines.

Ces travaux permettront en effet de :

- Recréer des conditions favorables aux différentes phases de vie des espèces piscicoles ;
- Limiter le réchauffement de l'eau ;
- Restaurer la dynamique de la rivière et ainsi renforcer la qualité paysagère du secteur.

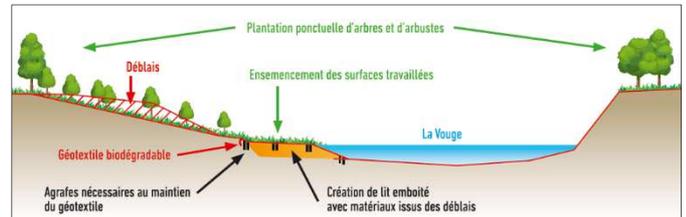


Schéma de principe d'intervention

Comme cela est présenté dans ce schéma, les travaux programmés pour l'automne 2018, consisteront essentiellement à :

- Retaluter (en l'élargissant) la rive gauche de la rivière ;
- Créer un lit d'étiage plus resserré qui sera plus propice à la vie aquacole ;
- Consolider les banquettes par la pose de géotextile et l'ensemencement de plantes herbacées ;
- Planter de la ripisylve en berges.

Il est à noter que le SBV a diligenté une expertise afin d'identifier les habitats remarquables présents sur site. Il s'avère que des saules blancs et surtout des ormes champêtres sont présents le long de la Vouge. Il a bien entendu été décidé de les conserver.

Préalablement au lancement des travaux une pêche de sauvegarde sera diligentée afin de mettre à « l'abri » les poissons présents sur le site. Cette pêche permettra également de connaître la diversité des espèces et leur biomasse. A intervalles réguliers (n+1 ; n+3 et n+5), un suivi piscicole sera engagé afin de déterminer l'efficacité des aménagements réalisés sur la rivière.

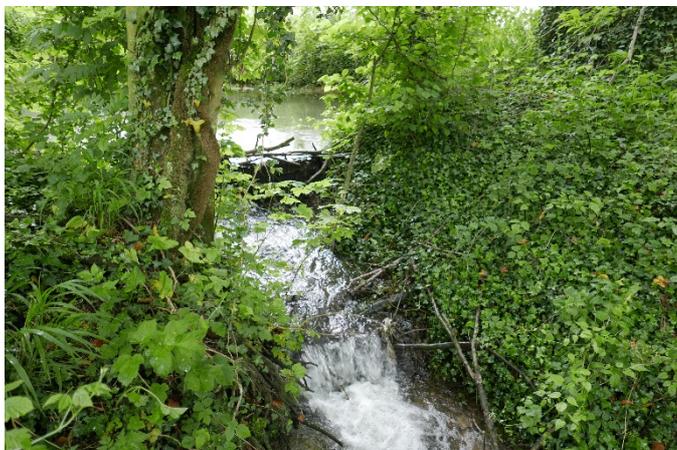
Nous tenions à remercier les élus des communes de Brazey en Plaine et d'Aubigny en Plaine pour leur aide précieuse.

La zone de travaux sera interdite au public pour des raisons de sécurité. Si vous souhaitez visiter le site au moment des travaux, nous vous invitons à contacter le SBV qui pourra organiser des visites en collaboration avec le maître d'œuvre et l'entreprise en charge des travaux.

Le projet « jumeau » sur la Varaude est pour le moment stoppé. En effet, lors de l'enquête publique les propriétaires riverains, qui ont été associés dès le début de la démarche, s'y sont opposés, tout en demandant des travaux pour lesquels le syndicat n'est pas compétent. Il est regrettable que l'intérêt de quelques-uns puisse prévaloir à l'intérêt général.

La continuité qui continue

Le printemps 2018, a été l'occasion de présenter plusieurs projets à l'avis du public. En plus de celui concernant la Vouge, les démarches de restaurations des continuités écologiques de la Cent Fonts sur le Moulin Bruet à Saulon la Rue et de l'Oucherotte dans le parc du Château à Aiserey ont reçu un avis favorable.



Site à aménager au droit du Moulin Bruet

Si le projet sur la Cent Fonts consistant à créer une rivière de contournement a été validé par les propriétaires et devrait se réaliser dans les prochains mois, il semble que celui sur l'Oucherotte rencontre encore un certain scepticisme de la part des habitants du village.

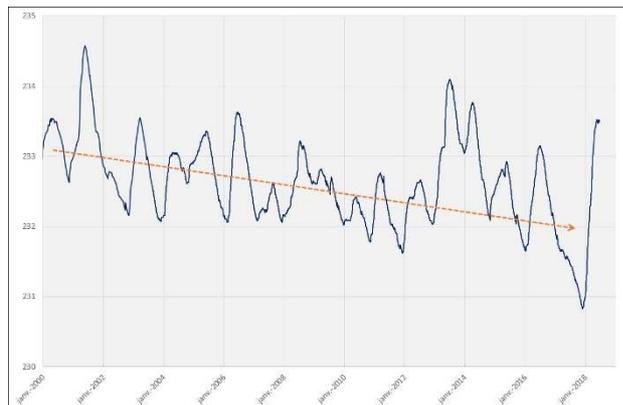


Site à aménager au droit du parc du Château

Dans une volonté de transparence sur les objectifs à atteindre de bon état du cours d'eau, sur les financements qui peuvent (ou non) être obtenus sur ce type d'intervention, sur les à priori et sur les non-dits, le SBV a décidé, en concertation avec la commune d'Aiserey et suivant le conseil du commissaire enquêteur, d'organiser une réunion publique préalablement au lancement des travaux qui ne pourront ainsi pas débuter avant 2019. Le projet ne semble pas être remis en cause, mais comme le disait un président du siècle dernier, « il faut laisser du temps au temps », afin que les esprits et les idées mûrissent !

Une recharge ... mais quelle recharge !

Dans le dernier numéro, un focus sur la vidange de la nappe de Dijon Sud particulièrement inhabituelle et inquiétante, nous alertait collectivement sur les conséquences du changement climatique sur les ressources locales. Autre conséquence (?), il s'avère qu'entre décembre 2017 et mai 2018, l'excédent de pluie s'est élevé à 50% par rapport à la moyenne (+173 mm) et a induit une recharge historique (+2.69 m au piézomètre de référence). Depuis l'an 2000, c'est la plus forte remontée de la nappe de Dijon Sud, dans un contexte baissier nettement visible sur les courbes.



Relevé piézométrique au point de référence de Chenôve

Sur la même période (début de l'été) nous pouvons constater une forte augmentation du débit à la source principale de la Cent Fonts (40 l/s en 2017 contre 70 l/s en 2018), mais aussi à la station hydrométrique de Saulon la Rue, site de référence pour déterminer les limitations ou non d'usages de l'eau.

Néanmoins, les débits des cours d'eau du bassin de la Vouge chutent rapidement et s'approchent des premiers seuils d'alerte. Ceci est dû aux chaleurs des dernières semaines (températures maximales dépassant allégrement les 30° C) et au fort ensoleillement qui accélèrent l'évapotranspiration.

A suivre !

A NOTER

Mlle PASQUWELAGE et M. SUSANNE ont intégré l'équipe du SBV, respectivement en tant que Chargée de Missions de la Nappe de Dijon Sud et Technicien de Rivières, suite aux départs de deux collaborateurs.

Des travaux de diversification des rivières seront engagés au cours de l'été sur la Vouge et la Cent Fonts. Si vous souhaitez en réaliser sur votre territoire, n'hésitez pas à nous le faire savoir !

Le SBV lancera à la rentrée 2018, une étude de faisabilité sur la restauration morphologique de la Bièvre.

Les services de l'Etat ont, le 26 mars 2018, envoyé aux 26 communes concernées, un porté à connaissance (PAC) sur le risque d'inondation répertorié sur leur territoire respectif. Cette information doit être désormais prise en compte dans l'aménagement de chaque territoire communal. Pour plus d'informations : <http://www.cote-dor.gouv.fr/etude-vouge-bietre-et-cent-fonts-brli-2017-a7594.html>

Nos partenaires



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ